

B-Mortar 2



CONVERGENT GROUP

Research & Chemicals for Concrete

Pigment pour réparation pour béton

DESCRIPTION

Le système B-Mortar se compose de deux éléments complémentaires : le **B-Mortar 1**, un mortier de réparation destiné aux reprises esthétiques du béton (fissures, cavités, etc.), et le **B-Mortar 2**, un pigment (noir ou blanc) à ajouter au mortier afin d'ajuster sa teinte à celle du béton environnant et ainsi minimiser la visibilité de la réparation.

AVANTAGES

- ♦ Haute résistance à l'abrasion
- ♦ Intérieur ou extérieur
- ♦ Réparation rapide
- ♦ Longue durée de vie



APPLICATIONS

B-Mortar 1 est idéal pour :

- ♦ Sols industriels et entrepôts
- ♦ Usines et ateliers
- ♦ Centres commerciaux et espaces publics
- ♦ Bétons architecturaux



MODE D'EMPLOI

1. Nettoyer soigneusement la surface pour retirer toutes les poussières ou morceaux de béton.
2. Ajouter les pigments noirs et blancs en quantités souhaitées dans le B-Mortar 1.
3. Suivre le système d'application du B-Mortar 1 et celui du B-Mortar 2.
4. Mélanger mécaniquement jusqu'à obtention d'un mélange homogène.

Pour une description détaillée se référer au système d'application.



- ◆ Couleur : Noir ou Blanc
- ◆ Résistance au bout de 1 heure.
- ◆ B-Mortar 2 est du pigment qui peut être ajouté dans le B-Mortar 1 pour le teinter.
- ◆ Durée de conservation : 12 mois dans son emballage d'origine fermé
- ◆ Stockage : A l'abri de l'humidité

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- ◆ L'application doit se faire en une couche unique.
- ◆ Ne pas appliquer en cas de pluie imminente
- ◆ Ne pas appliquer par temps froid (Température minimale 5°C)
- ◆ Se conformer à la fiche de sécurité pour des recommandations détaillées.

GARANTIES

AVIS DE GARANTIE LIMITÉE. Nous nous efforçons d'appliquer des normes rigoureuses, que ce soit au niveau de la fabrication de nos produits ou des informations que nous fournissons concernant les produits eux-mêmes ou leur utilisation. Nous garantissons leur bonne qualité. Nous remplacerons ou choisirons de rembourser le prix d'achat de tout produit avéré défectueux. Les résultats satisfaisants ne dépendent pas seulement de la qualité de nos produits, mais également de nombreux facteurs échappant à notre contrôle. Par conséquent, hormis le remplacement ou le remboursement stipulé précédemment, CONVERGENT GROUP SA N'OFFRE POUR SES PRODUITS AUCUNE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EN CE COMPRIS LA GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION DU PRODUIT À UN USAGE PARTICULIER, ET CONVERGENT GROUP SA n'assumera aucune autre responsabilité à ce propos. Toute réclamation concernant un produit défectueux doit être introduite par écrit dans un délai d'un (1) an à dater de l'expédition. Aucune réclamation ne sera prise en compte sans notification écrite ou au-delà du délai spécifié. L'utilisateur déterminera si les produits conviennent pour l'utilisation qu'il souhaite en faire et assumera tous les risques et responsabilités y relatives. Ces informations, ainsi que toute autre recommandation technique sont basées sur la connaissance et l'expérience actuelles de Convergent Group SA. Cependant, Convergent Group SA n'assumera aucune responsabilité concernant la mise à disposition de ces informations et recommandations, compris dans la mesure où ces informations et recommandations peuvent concerner les droits de propriété intellectuelle de tiers, notamment les droits liés aux brevets. Convergent Group SA rejette toute GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LA GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION DU PRODUIT À UN USAGE PARTICULIER. CONVERGENT GROUP SA NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS OU FORTUITS CONSÉCUTIFS (DONT LA PERTE DE PROFITS) DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT. Convergent Group SA se réserve le droit d'apporter des modifications en fonction des progrès en matière de technologie ou de toute autre avancée. Il est de la responsabilité et de l'obligation du client d'inspecter et de tester avec précaution toutes les marchandises reçues. L'efficacité des produits décrits dans le présent document devrait être vérifiée par des tests réalisés exclusivement par des experts qualifiés. Il est de la seule responsabilité du client d'effectuer et d'assurer de tels tests. La référence faite à des marques utilisées par d'autres sociétés n'est ni une recommandation, ni de la publicité pour ces produits et cela ne signifie par que des produits semblables ne puissent être utilisés. Convergent Group se réserve le droit de modifier les spécifications reprises dans ce document à tout moment, sans préavis. Les informations contenues dans ce document sont, à notre connaissance, exactes et précises. Cette documentation est fournie en toute bonne foi. Néanmoins, elle ne constitue en rien une quelconque garantie, explicite ou implicite, quant à la qualité marchande, à l'adéquation à un usage particulier, à l'exhaustivité ou autre. Cette documentation vous est proposée uniquement à titre informatif et Convergent Group SA décline toute responsabilité découlant de son utilisation. Convergent Group ne pourra, en aucun cas, être tenu responsable d'un quelconque dommage, fortuit ou consécutif, résultant de son utilisation. Ces informations ne se prétendent pas exhaustives. La façon d'utiliser, les conditions d'utilisation et la manipulation de tout produit peuvent impliquer des considérations supplémentaires spécifiques à l'utilisateur ou à l'utilisation qui sera faite du produit. Rien de ce qui précède ne devrait être considéré comme une autorisation ou une recommandation à porter atteinte aux brevets ou à tout autre usage particulier. Aucun agent, représentant ou employé de cette société n'est autorisé à modifier les termes de ce document. Convergent Group S.A. Tous droits réservés.

Version 1 du 27-03-2025